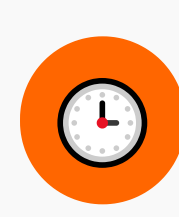


# FORMATION MAQUILLAGE PERMANENT

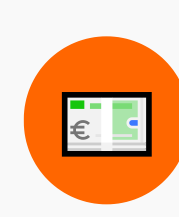
Technique de maquillage longue durée pour sourcils, lèvres et eye-liner



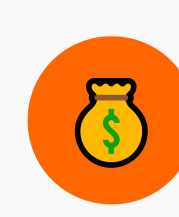
**DURÉE**  
35 HEURES  
SUR 5 JOURS



**HORAIRES**  
9H00-13H00  
14H00-17H00  
(REPAS À  
PRÉVOIR)



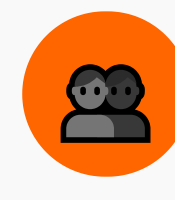
**TARIF**  
2000 €\* NET DE  
TVA  
LA TOTALITÉ  
DU  
RÈGLEMENT  
DOIT ÊTRE  
RÉALISÉE AU  
1ER JOUR DE  
FORMATION



**ACOMPTE**  
500 €  
D'ACOMPTE À  
LA  
RÉSERVATION



**LIEU**  
Institut de la Tarasque  
47 petite route d'Arles  
13150 Tarascon



**PARTICIPANTS**  
Formation individuelle  
1 participant

## DÉTAILS DE LA FORMATION

### OBJECTIF

Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser des prestations de maquillage permanent des sourcils, des lèvres et de l'eye-liner, en respectant les règles d'hygiène et de sécurité.

## FORMATRICE



**LAURA SAILLAN - PROTHÉSISTE ONGULAIRE**

*DIPLÔMÉE DEPUIS JUIN 2017*

Suivi des attestations suivantes: Blanchiment dentaire, maquillage permanent (Sourcil, lèvres, Soft Liner), détatouage sans laser, lifting colombien, microneedling/bbglow, épilation au fil, browlift, lumière pulsée, ...

La formatrice reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Alors n'hésitez pas !

## PROGRAMME

### JOUR 1 et 2 : THÉORIE ET ENTRAÎNEMENT

#### MATINÉE DE 9H00 À 13H00 : THÉORIE

- Définition du maquillage permanent
- Description de la peau afin de savoir à quel niveau le pigment est inséré
- Description du matériel utilisé : les différentes machines et aiguilles diverses en fonction de la zone à pigmenter
- Les pigments : comment les associer et les choisir pour éviter qu'ils ne virent
- Protocole à suivre lors d'une pigmentation
- Respect des règles d'hygiène et connaître les conséquences
- Les contre-indications afin d'éviter les risques lors d'une pigmentation
- Législation: vos obligations et interdictions
- Qui a le droit de pratiquer le maquillage permanent

#### APRÈS-MIDI DE 14H00 À 17H00 : ENTRAÎNEMENT

- Explications sur les techniques de sourcils, comment faire un dessin en fonction de la morphologie du visage et les erreurs à ne pas commettre
- Comment choisir la couleur en fonction de la cliente. Comment corriger un sourcil qui a viré
- Explication de la technique d'eye liner et de la ligne ciliaire, avec les précautions à prendre sur cette zone très fragile
- Explication de la technique pour une bouche avec un contour, un dégradé et un remplissage
- Explication des différentes techniques en fonction des zones
- Démonstration du montage du matériel avec le mode d'utilisation
- Entraînement sur un support synthétique par les stagiaires
- Présentation du poste de travail

### JOUR 3 : DÉMONSTRATION ET PRATIQUE SUR UN MODÈLE RÉEL SOURCIL

#### MATIN : PRATIQUE PEAU ARTIFICIELLE

- Installation du poste de travail par les stagiaires pour pratiquer un maquillage permanent de sourcils
- Démonstration d'une Dermo pigmentation de sourcils par la formatrice

#### APRÈS-MIDI

- Pratique de maquillage permanent de sourcils par les stagiaires sur un modèle réel par élève

### JOUR 4 : DÉMONSTRATION ET PRATIQUE SUR MODÈLE BOUCHE

#### MATIN

- Installation du poste de travail par les élèves pour pratiquer une Dermo pigmentation de lèvres
- 1 modèle par élève : Dessin du contour des lèvres par les stagiaires avec modifications si nécessaire par la formatrice
- Démonstration par la formatrice d'une pigmentation de lèvres

#### APRÈS-MIDI

- Pratique d'un contour avec remplissage des lèvres par les stagiaires sur un modèle réel par élève

### JOUR 5 : DÉMONSTRATION ET PRATIQUE SUR MODÈLE SOFT LINER

#### MATIN

- Installation du poste de travail par les élèves pour pratiquer une Dermo pigmentation du Soft Liner
- 1 modèle par élève : Dessin du Soft Liner par les stagiaires avec modifications si nécessaire par la formatrice
- Démonstration par la formatrice d'une pigmentation Soft Liner

#### APRÈS-MIDI

- Pratique d'un Soft Liner par les stagiaires sur un modèle réel par élève

## CONTACT

### PAR TÉLÉPHONE

07.82.73.12.16

### PAR E-MAIL

[formations@institutdelatatasque.fr](mailto:formations@institutdelatatasque.fr)

### VIA LE SITE WEB

[www.institutdelatatasque.fr/contact-formations](http://www.institutdelatatasque.fr/contact-formations)

« Vous êtes le meilleur de vous-même, vos exigences d'aujourd'hui seront votre réussite de demain. Merci de m'avoir choisie pour votre avenir. Que l'aventure commence ! »

*En vous souhaitant le meilleur,  
Laura*



**Laura SAILLAN - L'Institut de la Tarasque**

N° SIRET : 832 774 180 00010 - N° agrément: 93131997970

Adresse : 47 petite route d'Arles 13150 Tarascon

Tél. : [07.82.73.12.16](tel:07.82.73.12.16)

E-mail : [formations@institutdelatatasque.fr](mailto:formations@institutdelatatasque.fr)

Site Web : [www.institutdelatatasque.fr](http://www.institutdelatatasque.fr)

\*HORS PRISE EN CHARGE PAR ORGANISME  
ATTENTION ! SI VOUS VOUS DÉSISTEZ 15 JOURS AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION, UNE FOIS L'ACOMPTE ENCAISSÉ, IL SERA NON REMBOURSABLE. LA SEULE FAÇON DE SE FAIRE REMBOURSER CETTE SOMME, SOIT 500€, EST D'ANNULER 10 JOURS APRÈS LA SIGNATURE ET AVANT UN DÉLAI DE RÉTRACTATION MENTIONNÉ À L'ARTICLE 5 DU CONTRAT QUE LE STAGIAIRE PEUT ANNULER ET SE VOIR REMBOURSER CETTE SOMME.